



Rencontre EcoJardin 2014 12 février 2014 – PARIS







Marseille en quelques chiff

- 860 000 habitants (2e commune de France par sa population)
- 24 000 ha (7e commune de France par sa surface), répartis en :
 - 14 000 ha de terrains urbanisés (densité de population peut être >1 000 hab/km²)
 - 10 000 ha d'espaces naturels (avec, le plus souvent, 0 habitant / km²).







Le patrimoine naturel

Parc National des Calanques

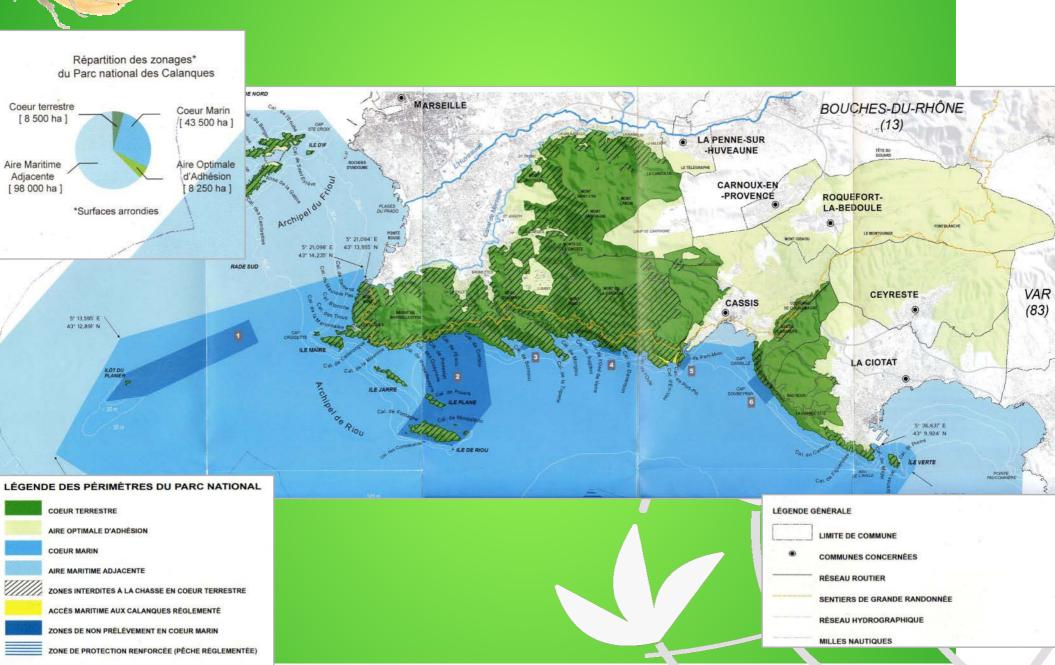








Le patrimoine naturel





Le patrimoine vert

722 ha d'espaces verts urbains









2600 ha d'espaces verts péri-urbains

28 000 arbres de voies publiques







Marseille, un patrimoine diversifiée

les Îles

• les plages

Le massif des Calanques







Les promenades sur berge

Les abords du canal

les bassins et fontaines







Le Service des Espaces Verts et de la Nature (SEVN)

1990

- 460 ha espaces verts urbains
- 1140 ha espaces verts péri-urbains
 - 400 agents
 - •BF: 4,6 M€
 - BI : 5,38M€

2010

- 722 ha espaces verts urbains
- 2600 ha espaces verts péri-urbains
 - 430 agents
 - •BF: 4,8 M€
 - BI : 5,7 M€

Service réparti en 3 pôles :

- ➤ Pôle Espaces verts et paysages
- Pôle Productions Végétale, Logistique et Sécurité
- ➤ Pôle Nature et Biodiversité



SEVN et projet de service

2006 : début de la démarche du projet de service

2011 : fin de la démarche

- Groupe 1 : Développer la trame verte de Marseille et la biodiversité.
- Groupe 2 : Gérer durablement les espaces verts.
- Groupe 3 : Accueillir le public, assurer la surveillance et sécuriser.
- Groupe 4 : Communiquer, informer, sensibiliser et éduquer.
- Groupe 5 : Réorienter et améliorer la production végétale et pépinières.
- Groupe 6 : Améliorer les entrées de Ville et le fleurissement.
- Groupe de Direction : Modification du Service

Le Label EcoJardin à Marse

- Objectif: 1 parc labellisé /arrondissement + parcs emblématiques
- 5 parcs labellisés sur 8 présentés
 - 2012 : Parc Central de Bonneveine (8e), Parc de la Buzine (11e), Parc de l'Oasis (15e).
 - 2013 : Parc Saint Cyr (10^e), Parc de la Moline (12^e)
 - Non labellisés: Parc Borély (8e), Jardin de la Magalone (9e), Parc F.Billoux (15e)

En quoi le label est un Outil d'amélioration dans nos pratiques d'Espaces Verts?

















Outils d'amélioration dans nos pratique

- Formation des jardiniers :
 - Lutte biologique (2010) 12 jours sur 6 mois,
 - Sensibilisation à la GD (2010-2011) 2 jours/jardiniers,
 - Formation à la GD et au label EcoJardin : Chef de parc (2011 et 2012) – 3 jours,
 - Reconnaissance des oiseaux dans les parcs (2013)

Valorisation du travail des jardiniers

















Outils d'amélioration dans nos pratique

- Référentiel + Grilles d'évaluation :
 - Faire le point sur la démarche
 - Mettre en œuvre des actions d'amélioration :
 - Dessin du plan de Gestion Différenciée,
 - Inventaire des végétaux,
 - Mesures précises des arrosages,
 - Application de la note « zéro phyto »,...
- L'audit permet de faire un bilan sur les + et les -
- Valorisation de la politique globale de gestion dans laquelle Marseille est engagée (projet de service)

















Parc François Billoux (15e)











Parc François Billoux (15e)

Problématique de l'eau

- Jeux d'eau
- Compteurs d'eau







14



Parc Borély (8e)

















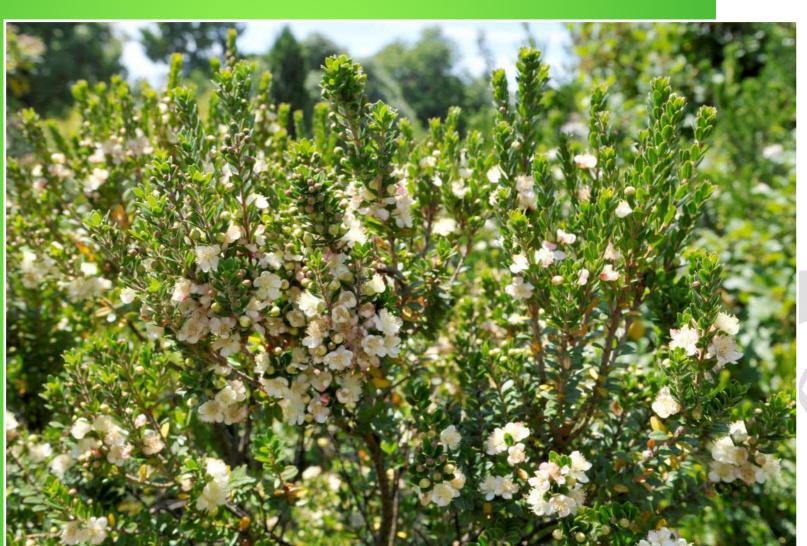
Proposition d'amélioration: Programme de remplacement des Pittosporum

- Amelanchier ovalis
- Arbutus andrachne et A. unedo
- Berberis hispanica
- Colutea arborescens
- Nicotiana glauca
- Phillyrea angustifolia et latifolia
- Pistacia lentiscus

- Punica granatum
- Rhamnus alaternus
- Rhus coriaria
- Myrtus communis et var. Acutifolia, italica, « tarentina »
- Styrax officinalis
- Vitex agnus-castus



Myrtus communis



۷.



Rhamnus alaternus





Vitex agnuscastus





Exemple de La Moline (126





Exemple de La Moline (12





Exemple de La Moline (126

- -Gestion en Régie sauf la propreté
- -5 jardiniers sur le parc avec une gestion différenciée durable
- Objectif:
 - Pérenniser l'esprit campagnard
 - Faire cohabiter harmonieusement les diverses fonctions d'un espace vert durable (sociale, récréative, éducative, paysagiste et écologique)
 - Maintenir et d'accroître la biodiversité animale et végétale, de limiter les atteintes à l'environnement et d'améliorer le cadre de vie par la diversification des paysages









Eau: La Moline

- Compteur spécifique pour l'arrosage
- Méthodes préventives pour limiter l'arrosage



Faune et flore : La Moline

- Essence adaptée au milieu
- Zéro phyto
- Mise en place de zone refuge

Création d'un jardin aux papillons – La Moline







Marché Public Entretien E

Mise en place d'une gestion différenciée

Annexe 2 au CCTP

FICHES DE PRESCRIPTIONS D'ENTRETIEN DIFFERENCIE DES DIFFERENTS TYPES D'ESPACES VERTS

Sommaire des Fiches

N°	Libellé	Code
1	GAZON SOIGNE	Gs
2	GAZON RUSTIQUE	Gr
3	PRAIRES FLEURIES (ET FOURRAGERES)	Pff
4	ENHERBEMENT NATUREL (ET ZONES BOISEES)	En
5	MASSIFS FLEURIS	Mf
6	MASSIFS OU COUVRES SOLS VIVACES	Mv
7	ENTRETIEN D'ARBUSTES EN TAILLE MECANIQUE	Atmed
8	ENTRETIEN D'ARBUSTES EN TAILLE MANUELLE	Atm
9	AIRES DE JEUX EN SOLS SOUPLES ET JEUX D'EAU	Ajse
10	AIRES DE JEUX EN SOLS FLUANTS	Ajf
11	ESPACES EN SOLS MINERALISES (CIRCULATIONS : ENROBES/BETON)	Esm
12	ESPACES EN SOLS NATURELS (STABILISE/TERRE)	Esn
13	PARCS A CHIENS ET CANISITES	Pcc
14	PARC BALNEAIRE DU PRADO	Pbp
15	PROPRETE	P
16	HIVERNAGE ET MISE EN ROUTE DES COMPTEURS	Hcpt

NB :

- L'entreprise devra faire informer la ville de tout problème d'arrosage rencontré sur les sites entretenus et lui transmettra dans les plus brefs délais les devis liés à d'éventuelles réparations.

- Pour les fiches 7 et 8, l'entretien d'arbustes pourra se faire sur des massifs, des haies (sur les 3 faces) ou sur des sujets isolés sans plus-value.

PRESCRIPTIONS D'ENTRETIEN GAZON RUSTIQUE (Gr)

Arrosage:

- Durée: - Arroseurs: 30 à 42 min maximum fractionnée en 2 arrosages

- Tuyères : 16 min maximum fractionnée en 2 arrosages

Les durées d'arrosage pourront être modifiées par la Ville.

Les gazons à voir ne sont pas piétinés par le public.

Les gazons à vivre le sont.

- $\mathbf{R\acute{e}glage}$: Arroseurs et programmation : lors de chaque tonte avec contrôle du bon fonctionnement
 - Horaire : Privilégier les arrosages de nuit.
 - Hivernage et mise en route : voir la fiche spécifique n° 16

Tonte:

- Avril à septembre =>1 fois tous les 15 jours, entre 3 et 7cm de hauteur de coupe.

- Octobre à mars => 1 fois par mois, entre 3 et 7cm de hauteur de coupe.

Scarification, aération, sablage, regarnissage et fertilisation :

- Apport d'amendement organique naturel conforme à la norme NF U 44-051 à raison de 400g/m² criblé à 20mm
 - Aération à faire au vertidrain

La prestation complète est à faire la première année du marché.

Remarques:

- d'Octobre à mars : les déchets de tontes sont broyés et laissés sur place grâce à un matériel adapté.
- 2. D'avril à septembre : Ramassage et évacuation des déchets de tonte.

Là où existent des massifs arbustifs,ou/et arbres d'ombrage, épandre les déchets à leur pied en paillage sur 10 cm d'épaisseur.

MICRO-PLANNING GAZON RUSTIQUE

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Fréquence Arrosage « gazon à vivre »			1/se	2/se	2/se	3/se	3/se	3/se	2/se	2/se	1/se	
Fréquence Arrosage « gazon à voir	1 fois par semaine de mai à septembre											
Réglage arroseurs et programmation			1	2	2	2	2	2	2	ï	1	
Tonte			1	2	2	2	2	2	2	1	1	
Scarification, aération, sablage, regarnissage, fertilisation				1		1 fo	is la pr	emière	année (du mar	ché .	

8



Charte Chantier Vert Durab

Partenariat entre UNEP et la FFP avec la mise au point et la signature de la « charte de chantier vert durable » en mai 2009, ayant pour objectif :

- d'adapter la conception des espaces
- d'inciter les entreprises à respecter certaines pratiques d'entretien
- d'encourager les partenaires à former leur personnel à ces nouvelles pratiques

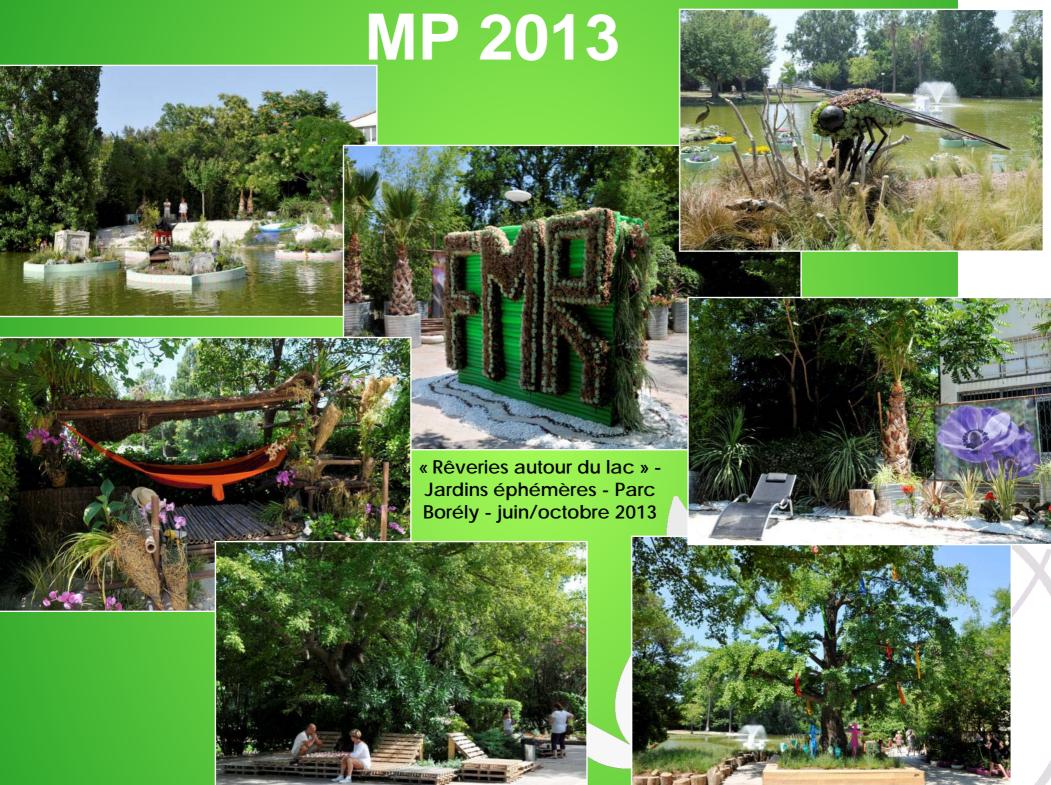






FEDERATION FRANCAISE DU PAYSAGE

CHARTE DE CHANTIER VERT DURABLE MARSEILLE



MP 2013











